



## Commission des dynamiques territoriales

### 11 - Transports

#### Régie des transports du Bas-Rhin désignation des membres du Conseil d'Exploitation

#### Rapport n° CP/2015/318

**Service gestionnaire :**  
Direction de la mobilité

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de désigner nominativement les membres du Conseil d'exploitation de la régie des transports du Bas-Rhin, suite au renouvellement de l'assemblée départementale de mars 2015.

#### Préambule

---

Lors de la plénière du 20 Octobre 2014, le Conseil Général du Bas-Rhin avait décidé de créer à compter du 1er janvier 2015 une régie dotée de la seule autonomie financière, chargée de la gestion des transports scolaires et réguliers du département du Bas-Rhin, dénommée "Régie des transports du Bas-Rhin". Les statuts de cette régie, ainsi que la composition du Conseil d'exploitation avaient également été approuvés.

Pour mémoire, cette régie autonome a pour objet d'assurer la gestion du service public industriel et commercial des transports publics non urbains, réguliers et à la demande, du département du Bas-Rhin et notamment le service des transports scolaires (hors périmètre de la Délégation de Service Public), ceci dans l'objectif que ces activités soient assujetties à la TVA, permettant à la collectivité de déduire la TVA sur ses dépenses de transports dites « marchandes ». L'enjeu pour le Département est le recouvrement d'environ 0,5M€ de recettes nouvelles par an.

Cette régie des transports intègre un « Conseil d'Exploitation » qui ne délibère « que sur les affaires relatives aux transports pour lesquelles le Conseil Départemental ne s'est pas réservé le pouvoir de décision ». Cela signifie concrètement qu'il a un rôle purement consultatif et émet des avis et propositions sur les domaines de compétence de la Régie. Le pouvoir de décision reste ainsi du ressort de l'organe délibérant de la collectivité.

#### Désignation des Membres du Conseil d'Exploitation

---

Lors de la séance plénière du 6 juillet 2015, le Conseil Départemental avait approuvé la modification des statuts relative aux représentants du Conseil d'exploitation de cette régie et avait donné délégation à la Commission Permanente pour en désigner ces représentants.

Le présent rapport a donc pour objet la désignation des membres du Conseil d'Exploitation. Il est ainsi proposé de désigner l'ensemble des membres de la Commission des Dynamiques Territoriales, dont la liste est annexée au présent rapport, comme membres du Conseil d'Exploitation de la Régie des Transports du Bas-Rhin

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Vu la délibération du Conseil Général du 20 octobre 2014 portant création de la régie des transports du Bas-Rhin au 1er janvier 2015,*

*Vu la délibération du Conseil Départemental du 6 juillet 2015 donnant délégation à la commission permanente du pouvoir de désigner les membres du conseil d'exploitation,*

*La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :*

*Désigne l'ensemble des membres de la commission des Dynamiques Territoriales comme membres du Conseil d'exploitation de la régie des transports du Bas-Rhin, selon la liste figurant en annexe de la présente délibération.*

Strasbourg, le 27/08/15

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY